



Examen d'entrée 2019

Ondes Martenot

Contenu de l'épreuve de Licence/DNSPM et de Master CIM

1) Interprétation d'un programme d'une durée de 20 minutes maximum issu du réservoir de pièces ci-dessous :

ARRIEU Claude – Fantaisie Lyrique
BALLIF Claude – Chant de charme
BLOCH Thomas – Formule
CARLES Marc – Oniriques
JOLIVET André – Incantation "Pour que l'image devienne symbole"
JOLIVET André – Trois poèmes pour ondes (un au choix)
MESSIAEN Olivier – Feuilles Inédits (3 au choix parmi les 4)
MESSIAEN Olivier – Vocalise
MICKAEL Edward – Nocturne
MILHAUD Darius – Suite (3 mouvements au choix)
MURAIL Tristan – Tigres de verre
LOUVIER Alain – Raga
PARMEGIANI Bernard – Outremer
TREMBLOT DE LA CROIX Françoise – Ainsi qu'aux plus beaux jours
WERNER Jean-Jacques – Elégie (pour violon ou ondes Martenot)

2) Interprétation d'une pièce imposée, publiée par internet (sur le présent site) et par voie d'affichage 6 semaines avant l'épreuve instrumentale

3) Lecture à vue portant notamment sur la perception de données stylistiques (cette lecture à vue ne fera pas l'objet d'une mise en loge).

4) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études.

Précisions importantes :

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.

Accompagnement

Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg.